

ACCIDENT survenu à l'hélicoptère immatriculé F-GNDE

Événement :	perte de contrôle lors du décollage en campagne et renversement sur le sol.
Cause identifiée :	absence de prise en compte des conditions de décollage du jour.

Conséquences et dommages :	aéronef fortement endommagé.
Aéronef :	hélicoptère Robinson R 22 « Bêta », moteur Lycoming 0-320-B-2 C.
Date et heure :	jeudi 10 juin 2004 à 11 h 50.
Exploitant :	club.
Lieu :	Lent (39), altitude 2 560 pieds.
Nature du vol :	local.
Personnes à bord :	pilote + 1.
Titres et expérience :	pilote, 68 ans, PPH de 1997, 336 heures de vol, toutes sur type dont quatre dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques :	évaluées sur le site de l'accident : vent 190° / 08 à 18 kt, CAVOK, température 28 °C, QNH 1020 hPa.

Circonstances

Le pilote décolle de l'aérodrome de Bourg-Ceyzeriat (01), aérodrome où l'hélicoptère est basé et dont l'altitude est de 857 pieds.

Il explique qu'une heure plus tard, lors du retour vers l'aérodrome, il décide d'atterrir face au sud dans une prairie sur une colline puis de décoller immédiatement. Pendant le décollage, à deux mètres de hauteur, il constate une diminution de puissance et perd le contrôle de l'hélicoptère. Celui-ci descend, touche le sol, glisse sur le patin droit puis sur le gauche. Il bascule sur le côté gauche et s'immobilise.

Le pilote indique qu'il a décollé sans marquer de vol stationnaire en effet de sol. Il ajoute qu'il n'a pas tenu compte de l'altitude et de la température pour estimer la puissance disponible au décollage.

La masse calculée de l'hélicoptère lors de l'accident était de 605 kg.

La masse de carburant consommé depuis la mise en route à Bourg-Ceyzeriat jusqu'au site de l'accident est d'environ 25 kg.

Pour le R 22 « Bêta », la masse maximale autorisée au décollage est de 621 kg au niveau de la mer à la température standard.